

procédés culturaux, gardons plus d'animaux et engraissons mieux nos terres. Les frais de culture par arpent seront sans doute un peu plus élevés. Aux chiffres énumérés, plus haut il faudra ajouter la valeur du fumier et les frais de charroyage, ce qui portera la dépense de \$12 à \$14 par arpent. Mais cet arpent ainsi engraisé et mieux cultivé produira une récolte presque double de celle qu'il donnait avant l'amélioration. Le cultivateur pourra dans ce dernier cas compter sur au moins 35 minets d'avoine, 25 minots d'orge et 20 de blé qui, au prix du marché, laissent un profit net très enviable. Et tout cela grâce à l'heureuse influence d'un bétail plus nombreux.

Le cultivateur canadien n'a certainement jamais fait de semblables calculs, ni de semblables raisonnements; car autrement il y aurait longtemps que le changement que nous proposons ici serait réalisé, et à l'heure actuelle notre industrie agricole posséderait un bétail deux fois plus nombreux qu'il n'est actuellement.

Un nombreux bétail est donc d'une nécessité absolue et comme le printemps est le temps des vêlages nous avons raison de dire que cette saison est importante.

Multiplions donc les animaux, mais en même temps n'oublions pas de les bien choisir et de les bien nourrir, cette condition est tout aussi importante que les premières. Nous étudierons ce sujet dans une prochaine causerie.

## REVUE DE LA SEMAINE

La Prusse continue, au nom de la liberté de conscience, son hypocrite persécution contre l'Eglise catholique. Guillaume le bigot prétend que le catholicisme lui fait la guerre et c'est, dit-il, pour exercer ses devoirs de roi et avec une ferme confiance en Dieu qu'il accepte la bataille. Guillaume sait parfaitement qu'il ment de la manière la plus infâme quand il porte une telle accusation contre les catholiques; mais que lui importe, il veut donner une raison à ses persécutions, tous les moyens sont bons pour lui; et, s'il ne réussit pas à tromper les catholiques sur ses intentions perverses, il ne s'attire pas moins les louanges intéressées de tous les impies de l'Europe.

De son côté, l'évêque prussien vient de donner un démenti formel aux avances de Guillaume. Celui-ci prétend que l'Eglise lui a déclaré la guerre et cependant les évêques allemands, dans un mandement solennel, enjoignent à tous les catholiques de l'empire de se montrer obéissants envers l'autorité civile dans les choses légitimes; d'aimer la patrie et de lui rester fidèles.

Voici comment un journal français compare les actes de Guillaume et ceux de l'épiscopat allemand :

"La persécution continue à sévir contre l'Eglise en Allemagne. Deux documents qui nous arrivent de ce pays, en dessinent parfaitement la situation. C'est d'abord une lettre de l'empereur Guillaume et un mandement collectif des évêques de Prusse. Répondant à l'adresse que lui avait envoyée lord Russell au nom du meeting protestant, Guillaume commença par le remercier de cette communication. Puis il ajouta: "Le devoir m'incombe d'être le guide de mon peuple dans la lutte engagée depuis des siècles, par les empereurs d'Allemagne, contre un pouvoir dont la domination n'a, dans aucun pays du monde, été jugée compatible avec la liberté et le bien-être des nations, pouvoir qui, s'il était victorieux de nos jours, mettrait en péril non-seulement en Allemagne, mais partout ailleurs, les bienfaits de la Réforme, la liberté de conscience et l'autorité de la loi. J'accepte la bataille qui m'est ainsi imposée dans l'exercice

de mes devoirs de roi, avec une ferme confiance en Dieu, dans l'appui duquel nous comptons pour la victoire; mais nous l'acceptons aussi en ayant égard aux croyances d'autrui et avec cette circonspection évangélique que mes ancêtres et prédécesseurs ont gravée dans les lois et dans l'administration de mes Etats." Or cette lettre est un grand pas dans la voie de la persécution. Elle en est l'affirmation la plus formelle. Rien n'est plus contraire à la vérité que de représenter l'autorité de l'Eglise comme incompatible avec la liberté des nations. Car c'est à l'Eglise seule que les nations doivent la liberté; c'est l'Eglise seule qui a détruit l'antique esclavage et qui a supprimé toute distinction entre l'esclave et l'homme libre; c'est l'Eglise qui nous a tous unis par les liens de la foi et de la charité chrétienne. Il prétend agir au nom de la liberté de conscience. Mais ne la viole-t-il pas, au contraire, en persécutant les évêques fidèles au Saint-Siège et en leur préférant des apostats? Il suppose que les sympathies du peuple anglais sont acquises à l'entreprise de Berlin contre le catholicisme. Mais ne sait-on pas que le meeting de Londres en faveur de cette persécution a complètement échoué, tandis que le meeting réuni dans un esprit opposé a rallié une multitude de suffrages, et que la presse britannique s'est déclarée contre l'oppression de la conscience?

"Pour le mandement collectif des évêques, c'est une pièce admirable par sa noble fermeté. Dégagée d'amertumes et de préoccupations personnelles, respectueuse envers le pouvoir, tendre pour les fidèles menacés dans leurs croyances, elle comptera parmi les titres d'honneur de l'épiscopat allemand. Ils protestent solennellement contre l'accusation portée contre eux d'être des révolutionnaires et d'avoir, au mépris de leurs consciences, jeté l'Eglise catholique en Allemagne, le clergé et le peuple dans les oruelles souffrances et les dangers où ils se trouvent. Non, ils ne sont pas des rebelles. Car ils ont toujours enseigné et ils enseigneront jusqu'à leur dernier soupir l'obligation d'obéir à l'autorité civile dans les choses légitimes, d'aimer la patrie et de lui rester fidèles. Et non contents d'enseigner cela, ils n'ont cessé de le pratiquer et ils le pratiqueront en toute circonstance, jusqu'à la mort. Mais ce même Dieu, qui les oblige à cette obéissance et à cette fidélité envers le roi et la patrie, leur ordonne aussi de ne rien faire, de ne rien tolérer et de ne participer à rien de contraire à la loi de Jésus-Christ et de son Eglise, et de ne pas se taire devant la violation de cette loi. Or, les nouveaux décrets du gouvernement la violent dans ses prescriptions les plus essentielles, ils ne sauraient donc les mettre à exécution. Ils ont réclamé contre ces décrets avant leur promulgation. Mais on n'a pas écouté leur voix et l'on n'a pris conseil que des apostats ou soi-disant Vieux-Catholiques. Lors donc qu'ils refusent leur coopération à ces décrets, c'est parce que la conscience leur en fait un devoir.

"Obligés de prémunir les fidèles confiés à leur soin, ils le font avec un zèle vigilant et une tendresse toute paternelle. Leur langage est courageux et touchant. Ils laissent voir les périls suspendus sur leur tête et craignent de ne pouvoir plus parler à leur cher troupeau. "Si vous êtes privés, sans qu'il y ait de votre faute, du saint sacrifice et des saints sacrements," disent-ils aux fidèles, "et que vous persistiez malgré cela dans votre foi, la grâce de Dieu remplacera tout. Fortifiez-vous les uns les autres dans la foi. Mettez donc, parents chrétiens, un double soin à élever et instruire vos enfants dans la foi catholique, afin qu'ils persistent fidèlement dans cette croyance et que vous puissiez, lorsque nos infortunes seront passées, y songer sans aucun repentir.